



PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion du :	Mercredi 27 Septembre 2017 à Cholet
Pilotes du Pôle :	Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT
Président/animateur :	Gabriel GÔ
Présents :	Alban BLANCHARD – René BRUGGER – Alain DURAND – Gabriel GÔ – Alain LE VIOL – Denis MICHAUD – Guy RIBRAULT – Gilles SEPCHAT– Yannick TESSIER -
Assistent :	Gilles David – Gérard LOISON
Absent :	Jean Paul Nouvel

Préambule :

M. Alain LE VIOL, membre du club US THOUARENNE (502138),

M. SEPCHAT Gilles, membre du club SA MAMERTINS (501980)

M. GO Gabriel, membre du club ET de LA GERMINIERE (524226)

M. Yannick TESSIER, membre du club FC LAURENTAIS LANDEMONTAIS (542441), ne prennent pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Sous réserves d'éventuels recours, des procédures en cours et de validation par le Comité de Direction.

1 . Adoption des PV

La Commission adopte le PV N° 06 et ses annexes (Tirage coupe de France, Tirage coupe de la Ligue), le transmet au Codir pour information et demande aux services administratif sa publication et son classement après signature.

2 . Points divers

La commission constate qu'après intervention du service informatique, il est désormais possible de saisir sur la tablette, le résultat des tirs au but, lors du challenge des réserves.

Elle demande à la CRA qu'une note soit adressée aux arbitres pour que ces derniers effectuent cette saisie lorsque cette épreuve des tirs au but s'est déroulée.

Elle demande aux services administratifs de la LFPL que l'affectation des points corresponde au règlement en vigueur lors de la saisie des résultats dans foot.

La commission attend confirmation du district de la Mayenne concernant son représentant à la CROC. (Le président de la CROC adresse un mail en ce sens).

3. Courriers – Courriels –

* Suite à la réponse donnée par le club de SABLE concernant le match non joué en Challenge des réserves: Sablé /Beaucouzé, la commission décide de demander un complément d'information au club de BEAUCOUZE (G. DAVID).

**La commission prend note du Courrier de Monsieur le Maire de Coulaines pour libérer le stade des JS Coulaines lors des 29 et 30 septembre 2018. Note la réponse effectuée par le président de la ligue.

Elle demande au club des JS Coulaines de préciser ce point lors des désidératas pour la prochaine saison.

****Courrier de Sonia BALOCHE du club CS Changé 72, réponse effectuée par le pdt de la CROC.

*****Courrier club VS Fertois demandant l'inversion de match de DHI du 28 01 2018, LA FERTE BERNARD/CONNERRE. Cette situation amènerait le club de La Ferté à disputer ses trois dernières rencontres à domicile. La commission demande au club de La Ferté d'obtenir l'accord du club de Connerré pour disputer la rencontre à une date avancée par rapport au calendrier initial.

.....

Courriel de la direction des compétitions nationales, concernant le repêchage du meilleur quatorzième en N2 en fin de saison 2017/2018.

4. Point sur les Forfaits

La commission note le forfait définitif de Châteaubriant Volt. 2 dans le challenge des réserves et affecte l'amende correspondante.

Elle est en attente de précision concernant Châteaubriant Volt. 3 dont le résultat de la dernière rencontre n'est pas saisi.

5. Point sur le calendrier

La commission constate que la mise aux normes du Calendrier de DHI A n'est toujours pas faite et demande aux services administratifs d'y remédier.

6. Résultats- Homologations – Compte rendu des matches joués

La Commission enregistre les résultats des rencontres des championnats de la journée du 16/17 septembre 2017.

Elle enregistre les résultats des rencontres des 23/24 septembre du challenge des réserves.

Elle enregistre les résultats du quatrième tour de la coupe de France et du troisième tour de la coupe de la Ligue des Pays de la Loire. Vu l'urgence du tirage au sort des tours suivants, elle procède à leur homologation sous réserves d'éventuels recours et des procédures en cours.

7. Coupe des Pays de la Loire Seniors – 2017/2018

➡ **Rappel sur les engagements** : Nombre d'équipes encore en compétition : 175

La commission tient compte des réserves déposées sur deux rencontres et est en attente de la décision de la cellule lois du jeu de la CRA.

- 142 équipes participeront au 4^{ème} tour (110 qualifiées du 3^{ème} et 32 entrantes).
- 33 sont exemptées.
- 21 équipes venant de la CDF 4 : 3 N3, 7 DHI, 5 DRS et 6 DRH
- 9 équipes déjà exemptes au CLPL 4 : 3 N3 et 6 DHI
- 3 équipes de DRS sur les 4 déjà exemptes au CLPL 4 (après tirage au sort : Louverné, Carquefou USJA, St Pierre M).

➡ **Tirage au sort du quatrième tour**

La commission procède au tirage des rencontres du quatrième tour qui auront lieu les 07/08 octobre 2017 (à 15h00 pour le dimanche) sur le terrain du club premier nommé.

- 71. matchs.

8 . Coupe de France 2017/2018 – cinquième tour

Qualifiés : 41

Entrants : 3 N1

Nbre d'équipes de N= 11

Nbre d'équipes de ligue = 28

Nbre d'équipes de District = 5

Nbre de Matches : 22

La commission décide, en respect du Règlement de la Coupe de France, d'effectuer trois chapeaux.

Elle décide des critères retenus pour affecter les équipes dans les chapeaux :

- Entrée des N1, une dans chaque chapeau
- Répartition des autres équipes : par niveau de jeu, à l'équilibre dans chaque chapeau

Les représentants des clubs : L'Ille d'Elle (85) ; St Martin Aviré (49) ; Fégréac Avesnac (44) « Petits Poucets » de ce tour procèdent au tirage au sort des trois chapeaux, préparatoire au tirage du cinquième tour dont les rencontres auront lieu les 07/08 Octobre 2017 sur le terrain du club premier nommé.

Le tirage des rencontres est effectué à la concession Volkswagen de Cholet ZA du cormier 49, en présence des clubs invités, encore en compétition lors de ce tour.

9. Questions diverses

Lors du prochain tirage, la commission féminine s'associera pour effectuer le tirage du dernier tour régional de la coupe de France Féminine.

Gabriel Gô absent à la prochaine réunion, Guy Ribault animera la séance.

10. Calendrier

Prochaine réunion : Mercredi 11 octobre 2017 à Angers (lieu à préciser CA) à 15 h 00

Pilotes du Pôle

Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT

le Président/animateur

Gabriel Gô

Le Secrétaire

René BRUGGER